

## Nominations

*Monseigneur Luc MEYER, évêque de Rodez et Vabres, a procédé à des nominations pour le service pastoral de l'Église qui est en Aveyron, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024. D'autres nominations interviendront dans les semaines qui viennent.*

### Prêtres en paroisse

*Dans chaque doyenné, les prêtres travailleront en équipe et définiront ensemble les domaines pastoraux transversaux qu'ils porteront de façon solidaire. Ce travail en commun, consigné l'an passé sur les lettres de nomination données aux prêtres, évolue au fil des années. Il facilite les missions locales confiées aux laïcs sur une ou plusieurs paroisses d'un doyenné. Les curés ont une nomination avec mandat. Les coopérateurs et les auxiliaires sont nommés sans limite de temps.*

#### 1. Doyenné BASSIN-VALLON

**M. l'abbé Anandakumar ARPUTHASAMY** est nommé pour six ans curé de la paroisse Notre-Dame d'Olt et Diège et coopérateur pour les paroisses Saint-Éloi du Bassin et Saint-François des Rives d'Olt. Il réside au presbytère de Capdenac-Gare.

#### 2. Doyenné LE VILLEFRANCHOIS

**M. l'abbé Désiré SIEI**, avec l'accord de Mgr Jean-Jacques KOFFI, évêque de San Pedro (Côte d'Ivoire), dans le cadre des échanges entre Églises et de la mission *Fidei Donum*, est nommé pour un an coopérateur pour les paroisses Sainte-Émilie du Villefranchois, Pentecôte en Quercy-Rouergue et Notre-Dame des Quatre-Vallées. Il réside au presbytère de Villefranche-de-Rouergue.

#### 3. Doyenné LE PAYS RUTHENOIS

**M. l'abbé Jean-Claude LAZUECH** est déchargé de sa responsabilité de curé de la Paroisse Notre-Dame de l'Aube. Il demeure recteur du sanctuaire de Ceignac, situé sur le territoire de cette paroisse.

**M. l'abbé Éric N'Cho AMBEU**, avec l'accord de Mgr Alexis TOUABLI YOULO, évêque d'Agboville (Côte d'Ivoire), dans le cadre des échanges entre Églises et de la mission *Fidei Donum*, est nommé pour trois ans curé de la paroisse Notre-Dame de l'Aube et coopérateur pour la paroisse Notre-Dame de l'Assomption. Il réside au presbytère de la cathédrale.

**M. l'abbé Pierre DEMIERRE** est déchargé de sa responsabilité de prêtre coopérateur pour les paroisses Sainte-Émilie des Causses, Notre-Dame du Haut-Ségala et Saint-Bernard en Ségala. Il demeure chancelier du diocèse. Il réside à Rodez.

#### 4. Doyenné HAUTE VALLEE AVEYRON LOT

**M. l'abbé Aurélien de BOUSSIERS** est nommé pour deux ans curé *in solidum* de la Paroisse Saint-Jean-des-sources. Il demeure doyen et curé des paroisses Saint-Marc des Causses et Notre-Dame des Trois Horizons. Il réside au presbytère de Laissac.

**M. l'abbé Jacques CLAVIER** est nommé pour trois ans curé *in solidum* de la Paroisse Saint-Jean-des-sources et coopérateur pour les paroisses Saint-Marc des Causses et Notre-Dame des Trois Horizons. Il réside au presbytère de Séverac-le Château.

**M. l'abbé Ange-Martial AHOUMA**, avec l'accord de Mgr Joseph Kakou AKA, évêque de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), dans le cadre des échanges entre Églises et de la mission *Fidei Donum*, est nommé pour un an prêtre coopérateur pour les paroisses Saint-Marc des Causses, Notre-Dame des Trois Horizons et Saint-Jean des Sources. Il réside au presbytère de Laissac. Durant cette première année, il se rendra présent à des rencontres provinciales et nationales prévues pour les prêtres *Fidei donum*.

## 5. Doyenné LE PAYS MILLAVOIS

**M. l'abbé Christophe BATTUT** est nommé pour deux ans curé *in solidum* des paroisses Saint-Pierre de la Vallée du Tarn et Saint-Amans du Larzac-Dourbie-Cernon. Il demeure curé des paroisses Saint-Jean XXIII des Grands Causses et Saint-Martin de la Muse et des Raspes. Il réside au presbytère de Millau.

**M. l'abbé Célestin AKO**, avec l'accord de Mgr Alexis TOUABLI YOULO, évêque d'Agboville (Côte d'Ivoire), dans le cadre des échanges entre Églises et de la mission *Fidei Donum*, est nommé pour deux ans curé *in solidum* des paroisses Saint-Pierre de la Vallée du Tarn et Saint-Amans du Larzac-Dourbie-Cernon et coopérateur pour les paroisses Saint-Jean XXIII des Grands Causses et Saint-Martin de la Muse et des Raspes. Il réside au presbytère de Millau.

## 6. Doyenné LE PAYS SAINT-AFFRICAIN

**M. l'abbé Raphael BUI** est nommé pour six ans doyen et curé des paroisses Bon-Pasteur et Notre-Dame des Vallons du Rance. Il réside au presbytère de Saint-Affrique.

**M. l'abbé Jean Clément KOUMOUE**, avec l'accord de Mgr Joseph Kakou AKA, évêque de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), dans le cadre des échanges entre Églises et de la mission *Fidei Donum*, est nommé pour un an prêtre coopérateur pour les paroisses Bon-Pasteur et Notre-Dame des Vallons du Rance. Selon les besoins, il pourra rendre service à la paroisse Saint-Méen des Rougiers. Il réside au presbytère de Saint-Affrique. Durant cette première année, il se rendra présent à des rencontres provinciales et nationales prévues pour les prêtres *Fidei donum*.

*Donné à Rodez, l'an du Seigneur deux mille vingt-quatre,  
le quatorzième jour du mois de juin.*



✠ **Luc MEYER**  
Évêque de Rodez et Vabres

*P. DEMIERRE*

Par mandement,  
**P. Pierre DEMIERRE**  
Chancelier

